Haute-Garonne
le Département

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Actions éducatives de **sensibilisation** et de **prévention**

2025 | 2026

SOMMAIRE

ÉDITO 4
MODE D'EMPLOI 8

INDEX :

PAR ASSOCIATION 12

La lutte contre le harcèlement demeure une priorité, réaffirmée, au sein de l'Éducation nationale. Elle est au cœur des préoccupations des équipes, pleinement conscientes de son impact délétère, et concentre l'attention de chacun des membres qui constitue la communauté éducative. En attestent les mesures d'ores et déjà mises en œuvre pour enrayer un fléau toujours actuel et parfois particulièrement insidieux.

Outre le déploiement du programme pHARe étendu désormais à l'ensemble des écoles, des collèges et des lycées, le plan de formation des équipes ressources et des élèves ambassadeurs et la vigilance commune, l'accompagnement à la gestion de telles situations mobilise pleinement les services de l'Education nationale.

Cette mobilisation impérieuse est l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle, devant l'ampleur d'un tel phénomène, la collaboration engagée avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne se révèle utile et nécessaire. La prise en considération de toute situation d'intimidation et/ou de souffrance, entrave au bien-être et à la réussite des élèves confiés à l'institution, s'appuie désormais sur de nouvelles mesures venues renforcer l'existant afin de gagner en efficacité et en réactivité.
Concertée, cette collaboration se fonde sur la complémentarité d'actions concrètes que ce soit en matière de prévention, de sensibilisation ou d'accompagnement des familles et des élèves.

Garantir à chaque enfant, à chaque jeune, un cadre d'épanouissement, où chacun puisse façonner son rapport à l'autre dans un respect mutuel, s'inscrit dans une des missions premières de l'École de la République à laquelle tout acteur de l'éducation est profondément attaché.

Parce que nous restons convaincus qu'au cœur de cette même école se forge l'expérience d'une citoyenneté vécue au quotidien, que s'expérimente une cohésion en action, la politique éducative menée conjointement par la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Haute-Garonne et le Conseil départemental a vocation à potentialiser ressources et actions respectives en une synergie toujours plus efficiente.

Pour que la loi du silence soit brisée, pour que la parole se libère à temps afin d'éviter l'enlisement de situations tragiques, pour que soit bannie toute forme de discrimination ou de stigmatisation.

Pour une école toujours plus juste, véritablement émancipatrice.

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne

Le harcèlement scolaire est un véritable phénomène qui touche nombre d'enfants. Il laisse sans réaction, faute de moyens, d'écoute, voire de conscience de la gravité des actes. Lutter contre le fléau du harcèlement scolaire suppose d'abord de prévenir, ensuite de savoir réagir. Depuis deux ans, nous mettons en œuvre notre plan départemental dans les 102 collèges publics haut-garonnais, en partenariat avec des associations de Haute-Garonne. Il s'inscrit en complément du dispositif pHARE de l'Éducation nationale.

Nous le savons : le harcèlement scolaire commence dans l'enceinte des établissements et se poursuit, bien souvent, en dehors de l'école, sur les réseaux sociaux. Nous devons être de plus en plus vigilants : les réseaux sociaux ont envahi l'univers de nos jeunes, de plus en plus connectés, de plus en plus tôt.

Nous tenons à la sérénité des collégiens et des collégiennes. C'est une des conditions de la réussite dans leurs études. Parce que le collège reste déterminant dans une orientation scolaire. En cette rentrée 2025-2026, nous poursuivrons notre plan de lutte contre le harcèlement. Faire de nos collèges, des lieux apaisés et sécurisés, c'est plus qu'un objectif, c'est un devoir qui nous concerne tous.

Cette année, le Conseil départemental a élaboré 30 actions, clés en main, pour soutenir les professeurs dans ce combat. L'offre est gratuite. L'intervention est assurée par des associations haut-garonnaises. Il faut juste s'inscrire. Deux sessions sont prévues à cet effet en septembre et en octobre.

Les intervenants tiennent compte de l'âge des élèves et utilisent une méthodologie adaptée pour capter leur attention.

Je remercie, par avance, tous les enseignants pour leur participation à cette grande cause départementale et nationale.

Sébastien Vincini
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Le plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement : un dispositif original, initié par le Département au bénéfice des élèves et des familles

Le harcèlement scolaire constitue aujourd'hui un phénomène délétère pour de nombreux élèves et préoccupe chaque jour un peu plus la communauté éducative en raison de ses effets sur les résultats scolaires et le climat dans les établissements.

Dans le cadre de ses efforts quotidiens pour garantir l'accueil et la réussite des collégiens, le Conseil départemental a initié dès l'automne 2022 une large réflexion pour déployer un plan de lutte contre le harcèlement scolaire en Haute-Garonne. Durant plusieurs mois, des travaux ont été conduits avec les institutions partenaires (Education nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, Santé, éducation populaire) pour bâtir des solutions concrètes et concertées afin de répondre au plus près des besoins des élèves, des familles et des établissements scolaires.

À l'issue de ce travail collaboratif, l'Assemblée départementale a adopté (le 27 juin 2023) le déploiement du « Plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire » applicable dès la rentrée scolaire 2023.

Harcèlement scolaire, de quoi parle t'on ?

D'après un rapport de l'UNESCO de 2019, le harcèlement scolaire est un phénomène qui concernerait un élève sur dix, tous niveaux confondus. L'âge, l'origine sociale ou géographique ne sont pas des facteurs déterminants ; en revanche, le phénomène est amplifié aujourd'hui par le cyber harcèlement qui touche un jeune sur trois (sondage Unicef 2019 mené dans 30 pays, dont la France). Internet a un effet démultiplicateur : un message, une publication ou une photo peuvent être partagés des dizaines de fois sans que l'on puisse contrôler ce phénomène.

Le problème du harcèlement scolaire n'est pas apparu récemment mais son émergence dans le débat public met en lumière l'ampleur et la gravité du phénomène. Il est défini comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence au sein de l'école ne se réduit pas à un élève tourmenteur face à un élève harcelé ; la recherche a démontré le rôle majeur des « spectateurs ». Les études et les programme dont s'inspire le plan pHARe (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école) porté par l'Education nationale, identifie les « spectateurs » comme un levier déterminant : « à cause d'eux, le harcèlement peut empirer ; grâce à eux, il peut s'arrêter net ».

La résolution des problèmes de harcèlement passe donc en grande partie par la condamnation sociale de ces comportements, ce qui justifie notamment un nécessaire travail de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes, mais aussi des adultes.

Sensibiliser, prévenir, libérer, former, réparer : un plan global ambitieux pour répondre aux préoccupations légitimes des élèves, et des parents.

Le plan départemental de lutte contre le harcèlement adopté par le Conseil départemental s'articule autour de **3 axes principaux,** auxquels s'ajoutent plusieurs **actions transversales :**

1. Sensibiliser et informer les jeunes et les adultes.
2. Agir en prévention dans les établissements scolaires.
3. Accompagner les élèves et les familles dans une perspective réparatrice.

Sensibiliser :

Dès la rentrée, une offre d'actions éducatives est proposée aux collèges. Des associations et organismes divers ont été sélectionnés par le Conseil départemental avec le concours de l'Education nationale et interviendront au cours de l'année scolaire 2025-2026. Cette offre, gratuite et librement accessible, permettra aux établissements de mobiliser de nouveaux partenaires spécialisés dans les questions de harcèlement et d'utiliser des vecteurs pédagogiques originaux (expositions, débats, théâtre…) pouvant s'inscrire en complémentarité des enseignements et des activités quotidiennes.

Prévenir :

Le Département a tenu également à mettre l'accent sur la prévention du harcèlement scolaire en renforçant la présence d'interlocuteurs au sein des établissements de façon à faciliter le dialogue et le recueil de la parole des élèves. Il s'agit de mobiliser, dès la rentrée scolaire 2023 et dans une vingtaine de collèges potentiels, 18 volontaires en service civique. Ils interviendront en trinômes durant les pauses méridiennes, sur la base de 4 jours par semaine. Ces « Jeunes engagés contre le harcèlement » auront pour objectif d'intervenir auprès des collectifs d'élèves au sein des établissements, en lien étroit avec les professionnels, pour contribuer à la détection précoce des situations de harcèlement, favoriser la communication, et faciliter le retour à la normale.

Accompagner les élèves et les familles :

Le Conseil départemental contribue également à informer largement les élèves et les familles et à faciliter l'accessibilité aux soins et à toutes les actions réparatrices susceptibles d'être mobilisées dans les situations de harcèlement scolaire.
La Maison Départementale des Adolescents (MDA) veillera par ailleurs à consolider et développer ces interventions et ses partenariats pour proposer des réponses appropriées aux phénomènes de harcèlement et de cyber harcèlement. Il s'agit, notamment, de mettre à disposition des adolescents, des parents et des professionnels un lieu ressource en capacité de proposer un accueil, une évaluation, un accompagnement de courte durée ou des orientations appropriées aux adolescents victimes ou auteurs de harcèlement.

Des actions seront menées par ailleurs dans le but d'améliorer et renforcer la prise en charge de l'offre de soin auprès des élèves victimes, en partenariat avec les acteurs de la santé.

Former :

Un plan de formation co-construit par le Conseil départemental et l'Education nationale sera progressivement proposé aux Personnels Territoriaux des Collèges (accueil du public, service de restauration…), aux intervenants extérieurs ainsi qu'aux volontaires en service civique pour qu'ils soient en mesure de repérer et de signaler des situations de harcèlement dans le cadre de leurs missions.

Améliorer le cadre de vie et les échanges pour retrouver de la sérénité :

Le Conseil départemental renforcera les dispositifs déjà en place pour favoriser la convivialité et la co-veillance au sein des établissements. Il s'agit par exemple d'améliorer les échanges et le bien être des élèves en reconfigurant les espaces communs dans les collèges, en encourageant le déploiement des Ateliers du midi pour assurer des animations collectives et enrichissantes durant la pause méridienne, ou en poursuivant les interventions pédagogiques de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance, plébiscitées par les établissements.

Ces différentes interventions initiées par le Conseil départemental, en collaboration avec l'Inspection académique, s'inscrivent en complémentarité des actions et des dispositifs portés par les services de l'Éducation nationale.

MODE D'EMPLOI

Actions éducatives de sensibilisation et de prévention du HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire **(PLCHS)**, déployé progressivement dans les établissements dès la rentrée scolaire 2023, en concertation avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale.

Ce plan s'inscrit en complément du programme de prévention du harcèlement porté par l'Éducation nationale (pHARe) ; il vise notamment à prévenir le harcèlement scolaire et à **sensibiliser les collégiens au sein des établissements**. Il contribue plus généralement à l'amélioration du climat scolaire.

UN DISPOSITIF SIMPLE, GRATUIT ET LIBREMENT ACCESSIBLE POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Composition de l'offre :

Le présent catalogue affiche **30 actions** proposées par le Conseil départemental au titre de l'année scolaire 2025-2026. Cette offre **gratuite** et **librement accessible** pour les établissements s'adresse à un public **potentiel de 328 classes** dans **tout le département**. Les actions proposées s'appuient sur des **interventions originales, adaptées à l'âge des élèves**.

Ce dispositif s'inscrit en complément des enseignements classiques et des actions déjà existantes initiées par le Conseil départemental en faveur de l'amélioration du climat scolaire (Les Ateliers du Midi, Parcours laïque et citoyen…).

Un fonctionnement simple et rapide :

L'offre du PLCHS présentée dans ce catalogue est consultable sur le portail ENT eCollege31 du Conseil départemental.

Les établissements désireux de mobiliser une intervention sont invités, par l'intermédiaire du chef d'établissement, à saisir leur demande sur une plateforme de réservation numérique simple et rapide accessible via eCollege31 :
ecollege.haute-garonne.fr/lutte-contre-le-harcelement-scolaire/

COMMENT RÉSERVER UNE INTERVENTION DANS VOTRE ETABLISSEMENT ?

Se connecter sur eCollege31 :

- Pour les collèges publics : avec le compte « chef d'établissement » (et non « administrateur ENT »)
- Pour les collèges privés : avec l'identifiant déjà communiqué aux chefs d'établissements (ou formuler une demande d'identifiant par mail à LutteContreHarcelement@cd31.fr)

Informations utiles :
- Pour faciliter la coordination et le suivi des actions auprès de la Direction de l'éducation, le Chef d'établissement peut désigner un référent PLCHS par simple mail à LutteContreHarcelement@cd31.fr
- Avant de saisir votre première demande de réservation sur la plateforme de réservation, il est vivement conseillé de créer un compte unique pour l'établissement.

DEUX PÉRIODES DE RÉSERVATIONS POUR GARANTIR L'ACCES AU PLUS GRAND NOMBRE

Afin de permettre à tous les établissements de bénéficier équitablement d'actions dans le cadre du PLCHS et d'assurer une répartition optimale des interventions, les pré-réservations se font en 2 temps :

- **Première phase (du 1er au 26 septembre 2025) :** les pré-réservations sont **limitées à une action par classe pour chaque établissement.** La même action peut toutefois être sollicitée par d'autres classes au sein du même établissement. Au cours de cette période, le volume des actions ne peut excéder le nombre de classes du collège. Les demandes sont instruites par la Direction de l'éducation et les décisions transmises au chef d'établissement ou au référent PLCHS au plus tard mi-octobre.

- **Seconde phase (à partir du 13 octobre 2025) :** les pré-réservations sont ouvertes sur la base des actions encore disponibles, sans limitation. Une liste des actions encore disponibles sera actualisée en temps réel sur le portail eCollege31.

À noter : en réservant une action, l'établissement s'engage à assurer les conditions particulières demandées par l'association (voir rubriques « Besoins » ou « Déroulé » de chaque action) et l'enseignant à répondre aux demandes de l'association (ex. : réunion de concertation préalable, travail de la classe en amont…)
La présence de l'enseignant est obligatoire durant tout le déroulé de l'intervention.

PROGRAMMATION DES DATES D'INTERVENTION

Dès confirmation de votre réservation par la Direction de l'éducation, l'établissement et l'association porteuse de l'action choisie sont invités à définir conjointement les dates d'intervention et les communiquer via la plateforme de réservation ou par mail : LutteContreHarcelement@cd31.fr

ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

L'établissement qui souhaite annuler une réservation doit informer dans les plus brefs délais la Direction de l'éducation et l'association concernée afin que l'intervention puisse être redéployée rapidement sur d'autres établissements.

ATTENTION : les annulations trop tardives peuvent pénaliser les associations et limiter sensiblement leur capacité d'intervention.

ÉVALUATION DE L'ACTION

Dans les 15 jours suivant l'intervention d'une association, l'établissement doit renseigner une brève fiche d'évaluation et la communiquer au Conseil départemental. Ce document atteste la réalisation de l'action et conditionne le paiement des intervenants ; il est accessible à l'équipe éducative sur eCollege31
ecollege.haute-garonne.fr/lutte-contre-le-harcelement-scolaire/

ATTENTION : La base de réservation du PLCHS sera ouverte uniquement aux établissements ayant transmis à la Direction de l'éducation toutes leurs évaluations des actions réalisées au cours de l'année scolaire écoulée.

RELATION AVEC LES INTERVENANTS

Une convention-cadre entre le Conseil départemental et chaque partenaire du PLCHS permet de couvrir tous les risques (financiers, juridiques, assurances…) et de rappeler le principe de gratuité de ces actions pour les collèges, ainsi que pour les élèves (les frais de transport des élèves restent à la charge de l'établissement).

Les collèges n'ont donc pas à conventionner avec les intervenants du PLCHS.

Dans les collèges, les intervenants du PLCHS sont assimilés à des hôtes de passage, ils doivent à ce titre signaler leur arrivée à l'accueil de l'établissement et s'acquitter du paiement de leur repas s'ils souhaitent se restaurer au collège.

EN CAS DE DIFFICULTÉS…

En cas de difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des interventions dans l'établissement, la Direction de l'Éducation doit être tenue informée immédiatement de façon à pouvoir prendre les dispositions nécessaires.

L'équipe de la Direction de l'Éducation se tient également à votre disposition pour tout renseignement concernant le fonctionnement général du Plan de Prévention et de Lutte Contre le Harcèlement Scolaire.
Contact : LutteContreHarcelement@cd31.fr

Au sein de « l'espace humain » qu'incarne le collège, chaque enfant a le droit d'apprendre dans un environnement sécurisé et bienveillant. Agir contre le harcèlement n'est donc pas seulement une responsabilité, c'est même une obligation pour apporter des solutions aux situations dramatiques qui trop souvent brisent des vies.

Notre plan départemental de lutte contre le harcèlement, adopté en 2023, est unique en France. Il repose sur trois piliers : la sensibilisation, la prévention et le soutien aux élèves harcelés ainsi qu'à leurs familles. Il n'oublie pas non plus les jeunes auteurs et leur nécessaire prise en charge. La lutte contre le harcèlement concerne chacun d'entre nous. Soyons-en conscients : ce sont les personnes extérieures qui peuvent faire cesser des situations de harcèlement. Ensemble, à tous les niveaux, en préservant la coopération qui fait notre force, nous voulons offrir aux Haut-Garonnaises et aux Haut-Garonnais, des collèges où règnent la bienveillance et le respect.
Ce catalogue est une des pierres à l'édifice pour lutter le plus efficacement possible contre le harcèlement et ainsi participer à l'apaisement nécessaire du climat scolaire. Nos élèves doivent pouvoir rêver sereinement à leur avenir, s'épanouir et réussir en tant qu'humains et en tant que citoyens.

Vincent Gibert
Vice-président en charge
de l'Éducation, la Vie associative
et les Valeurs de la République

INDEX par ordre alphabétique

A

AFEV 15
AFOCAL 16
AROEVEN 17

C

CAP D'AGIR 18
CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE 19
COMITE FRANCAIS POUR L'UNICEF 20

D

DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE 21
DU COTÉ DES FEMMES DE HAUTE GARONNE 22

F

FRANCAS DE HAUTE GARONNE 23

G

GREP - GROUPEMENT DE RECHERCHE POUR L'EDUCATION ET LA PROSPECTIVE 24

L

L'ENFANT BLEU-ENFANCE MALTRAITÉE- OCCITANIE 25
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 01 26
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 02 27
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 03 28
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 04 29
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 05 30
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 06 31
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 07 32
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 08 33
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 09 34
LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 10 35

M

MAE SOLIDARITE 31 36
MDA - MAISON DES ADOLESCENTS 37, 38, 39
MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES - 01 40
MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES - 02 41
MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES - 03 42

T

TOULOUSE POLARS DU SUD 43

U

UNIS-CITÉ 44

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Escape game du harcèlement scolaire

Il s'agit d'un jeu d'évasion collaboratif en grandeur nature. Les élèves seront confrontés à une situation de harcèlement prenant diverses formes et devront dans chaque salle trouver la clé qui aidera la victime à sortir de sa situation.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Par les éléments qui seront apportés : la définition du harcèlement scolaire, les formes du harcèlement, les personnes clés au sein de l'établissement, les différents rôles que peuvent avoir les élèves, le plan pHARe, les numéros d'urgence et les ressources.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Ce projet amène les élèves à développer leur empathie, prendre conscience des rôles qu'ils prennent, écouter les autres, argumenter de façon claire, savoir demander de l'aide au sein de l'établissement et en dehors, savoir faire face à une situation.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Dans l'escape game, les élèves vont voir la ou le professeur documentaliste, la vie scolaire, l'infirmier ou l'infirmière et sont accompagnés par leur enseignant. Le projet est anticipé avec le référent harcèlement de l'établissement et demande un contact avec les différents acteurs mobilisés (documentaliste, assistant d'éducation, infirmier, enseignant du groupe classe).

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 2h

BESOINS :
Un livre sur le harcèlement détenu au CDI et dans lequel les élèves trouveront une énigme.
5 lieux si possible : foyer, salle de classe, vie scolaire, CDI, infirmerie
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Toulouse, Tournefeuille, Colomiers

DÉROULÉ :
La classe est divisée en 2 groupes de 15 élèves (animation par un binôme de jeunes en service civique) :
- introduction et présentation de l'animation
- réalisation d'une ache de sensibilisation
- résolution des énigmes
- débat mouvant
- clôture et questionnaire

PROPOSÉ PAR :

AFEV
Mentorat : 684 étudiants et lycéen.e.s accompagne 702 enfants en Haute-Garonne. Social Truck : 80 actions pour les habitants sur la métropole toulousaine. Kapseurs : 70 colocataires à projets solidaires dans le quartier Reynerie. Volontaires : 75 contrats de service civique. Engagement, vie étudiante

COORDONNÉES :
11, cheminement le Tintoret - 31100 TOULOUSE
06 78 88 93 98 - Mail : emma.blaise@afev.org

Vivre ensemble ? J'agis avec toi !

Il s'agit d'intervenir auprès des collégiens pour les sensibiliser, dans le cadre du programme «Vivre ensemble ? J'agis avec toi!», à la prévention des discriminations et des mécanismes qui amènent au rejet de l'autre. Par la compréhension des stéréotypes et des préjugés, ils pourront prendre de la distance par rapport aux à priori qu'ils construisent les uns sur les autres.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Les ateliers proposés permettent de déconstruire les stéréotypes et de comprendre l'importance d'accepter les différences. Ils amènent aussi à réfléchir nos préjugés et questionnent le regard que l'on porte sur l'autre.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les ateliers permettent de comprendre plus précisément l'impact de ces mécanismes dans le cadre du harcèlement scolaire. Durant tout l'atelier, en questionnant la relation aux autres et la place de chacun au sein du groupe (psychosociologie). Le dernier jeu de chaque atelier permet aussi de construire les clés qui permettent de construire le vivre-ensemble.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Prise de contact en amont, en fonction des besoins et des projets déjà menés par les enseignants, une adaptation de l'atelier est faite en choisissant les jeux du programme qui répondent le mieux au besoin.

DÉROULÉ :

Les séances sont composées de 3 ateliers de 30 à 40 min, adaptés au public, extraits du kit de formation «j'agis avec toi».

Atelier 1 : adaptable en fonction de la classe (jeu «avis de recherche», quizz, ...)

Atelier 2 : photo-langage pour définir les notions clés (disccriminations, conséquences du harcèlement, solutions...)

Atelier 3 : ateliers cas pratiques de mises en situations qui permettent de définir à la fois les mécanismes psycho-sociaux (influence, réputation, conformisme...) et de construire les solutions les plus adaptées

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 2h

BESOINS :
Salle de classe ou salle modulable, l'objectif étant de pouvoir modifier la disposition des espaces.
Accès à la salle au moins 30 minutes avant le début de l'atelier.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

PROPOSÉ PAR :

AFOCAL
Actions éducatives en lien avec la prévention des discriminations, la bientraitance éducative et la promotion des valeurs de République et du principe de Laïcité. 1400 participants par an, 60 journées d'actions. Publics : acteurs éducatifs, associations, animateurs, jeunes. Territoire : Occitanie

COORDONNÉES :
Village Philoté - 28, rue de l'Aude - 31500 TOULOUSE
05 62 71 80 32 - Mail : toulouse@afocal.fr
Site internet : www.afocal.fr

Harceloup : le « loups-garous » pour débattre du harcèlement

Avec « Harceloup », jeu conçu sur les bases du « Loups-garous », les élèves vont se mettre dans la peau de protagonistes du harcèlement (victime, auteur, témoin). Après le jeu, ils feront le lien avec la réalité en analysant tous les points de vue.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Les outils proposés permettent d'éveiller les consciences, de libérer la parole et d'outiller les élèves pour lutter contre le harcèlement, en les rendant acteurs de la démocratie scolaire.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les ateliers permettent aux participants de se mettre à la place des victimes ou auteurs de harcèlement et donc de développer leurs compétences psychosociales, favorisant ainsi l'amélioration du climat scolaire.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Echanges téléphoniques sur le climat scolaire et les éventuelles problématiques particulières liés à la thématique dans l'établissement (diagnostic) d'une part ; et le contenu de la séance d'autre part.

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :
Séance de 2h

BESOINS :
Deux salles (chaises et tableau blanc)
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :
Séance en demi-groupe : Représentations & définition du harcèlement (brainstorming), Jeu Harceloup, Expression des ressentis.
Mise en situation et débat : une situation de harcèlement est proposée.

PROPOSÉ PAR :

AROEVEN
Intervention dans les champs de l'éducation formelle et informelle sur le territoire de l'académie de Toulouse. Organisation de séjours de vacances. Formation à l'animation volontaire. Formation des équipes éducatives. Formation des jeunes dans et hors cadre scolaire.

COORDONNÉES :
6, rue de Plaisance - 31000 TOULOUSE
06 52 33 52 02 / 05 61 53 54 12 - Mail : j.dumond@aroeven.fr
Site internet : www.aroeven-toulouse.fr

Prévenir et agir face aux violences

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :

1

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :

2 séances de 2h

BESOINS :

Un salle dont la disposition est aménagée comme suit : demi cercle de chaises, sans tables.

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

Département

Prévenir et agir face à toutes formes de violences. Accompagner les enfants dans l'identification des formes de violences, en leur proposant un espace d'expression. Favoriser le soutien et la solidarité et ainsi réduire leur vulnérabilité.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Identifier les caractéristiques du harcèlement (violence, répétitivité) est une étape essentielle. Puis, développer des stratégies de défense pour y faire face comme : l'affirmation de soi, la solidarité entre pairs et parler à un adulte de confiance.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Délivrer des messages de respect du consentement, de conservation de leurs trois droits fondamentaux et d'empathie.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
En amont de l'intervention, contact téléphonique avec les enseignants. Présentation de l'approche : le fil rouge des 3 droits (être en sécurité, fort et libre). Un adulte référent de l'établissement est présent lors des 2 ateliers. Prévoir un temps de bilan.

DÉROULÉ :

Séance 1 : Introduction sur les droits d'être en sécurité, fort-e et libre. Identification des lieux et personnes ressources. A travers des jeux de rôle (joués par les intervenants), illustration des situations d'agression (analyse, nommer l'agression, comment agir ?, stratégie de défense, résolution positive). Jeux de rôle n°1 situation d'agression entre élèves Jeux de rôle n°2 situation d'agression entre un enfant et un adulte inconnu

Séance 2 : Suite du Jeux de rôle n°2 situation d'agression entre un enfant et un adulte inconnu. Jeux de rôle n°3 situation d'agression entre un enfant et un adulte de son entourage

PROPOSÉ PAR :

CAP D'AGIR

CAP d'Agir intervient en Haute-Garonne depuis 2019. L'association propose un programmede prévention et de lutte contre les violences faites aux enfants et aux jeunes, enorganisant des ateliers pour les enfants, les familles et les équipes éducatives (enseignant-es et vie scolaire).

COORDONNÉES :

19, rue du Sergent Vigné - Appartement 24 - 31500 TOULOUSE
07 66 32 02 79 - Mail : contact@capdagir.org

Ateliers «Développer ses ressources pour faire face au harcèlement»

Permettre aux élèves de se rencontrer de manière différente, par des activités ludiques. Ils réfléchissent, prennent conscience des différences des uns et des autres, source d'enrichissement et posent un regard différent sur leurs camarades.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
A travers des activités ludiques, les élèves prendront conscience de leur compétences sur lesquelles s'appuyer pour désamorcer des intimidations qu'ils peuvent vivre au sein de leur établissement ou à l'extérieur.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Ces ateliers visent à développer la capacité d'assertivité et de refus pour se faire respecter face aux agressions verbales de manière non-violente et une capacité à prendre sa place dans un groupe.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Echange préalable avec les enseignants afin de répondre au plus juste à leur demande du moment par rapport à l'ambiance en classe, les situations problématiques.

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
2 séances de 2h

BESOINS :
Deux espaces de 30m² où les chaises et les tables peuvent être bougées afin de répartir l'effectif des élèves en deux groupes.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Durée Séance 1 : 2x55 minutes

Contenu Séance 1 : Le vivre ensemble : les compétences, les émotions et les besoins.Exprimer ce qui me dérange de manière entendable.

Durée Séance 2 : 2x55 minutes

Contenu Séance 2 : L'affirmation de soi et l'expression de soi en cas de harcèlement par des ripostes choisies (adaptées, non-violentes,...).

PROPOSÉ PAR :

CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE

Depuis 22 ans, le Centre de ressources sur la non-violence, association sans but lucratif (loi 1901) ni affiliation politique ou religieuse, a pour objectif de développer une culture de non-violence grâce à des outils de réflexion, d'animation et de formation pour tout public.

COORDONNÉES :

2, allée du Limousin - 31770 COLOMIERS
06 12 91 34 55 - Mail : pierre.moryousef@gmail.com
Site internet : www.ressourcesnonviolence.fr

Non au cyberharcèlement et au cybersexisme

Cette animation ludique propose aux élèves de débattre et de questionner leurs représentations et leurs connaissances autour du cyberharcèlement et du cybersexisme, ainsi que d'identifier des pistes d'actions pour agir et lutter contre ces derniers.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
L'élève est acteur de son propre apprentissage : il joue. Confronté à différents messages types émis sur les réseaux sociaux ou via SMS, il va se questionner sur leurs natures (injure, outing, ...). Quiz, vidéo et messages clés complètent le jeu.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Le jeu proposant à l'élève des messages types qui lui parlent , l'élève sera à même de se mettre à la place de la victime ou du harceleur et développe ainsi des compétences sociales, interpersonnelles et émotionnelles, améliorant le climat scolaire.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Présentation du jeu et de l'intervention lors de la prise de rendez-vous. Echange sur les connaissances déjà développées par les élèves. Questionnement autour d'actes de cyberharcèlement ou cybersexisme ayant eu lieu dans l'établissement ou la classe.

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 2h

BESOINS :
Salle de classe, Poste informatique sonorisé avec accès internet, Rétroprojecteur sonorisé. Tableau blanc ou papier + feutres

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Toulouse Métropole - SICOVAL

DÉROULÉ :
Introduction de 15 minutes présentant l'objectif de la séance et la séquence de jeu.
Jeu de 1 heure constitué de 3 séquences :
- les 2 premières permettant d'analyser et classer des messages types en messages positifs, négatifs ou sexistes
- la dernière permet d'identifier le rôle des émoticônes dans les échanges numériques.

Débriefing de 45 minutes avec les élèves permettant de :
- définir le cyberharcèlement et le cybersexisme, temps conclu par une vidéo reprenant ces notions,
- repréciser les acteurs du harcèlement (harceleur, témoin, victime)
- analyser les conséquences du cyberharcèlement et du cybersexisme,
- définir des actions concrètes pour lutter contre le cyberharcèlement ou le cybersexisme (comment réagir en tant que victime ou témoin, prévention des réseaux sociaux, ...)

PROPOSÉ PAR :

COMITE FRANCAIS POUR L'UNICEF

l'UNICEF mène sur toute la Haute-Garonne des actions en faveur des enfants, de collecte de fonds, de plaidoyer auprès de villes partenaires impactant 193 000 jeunes, de sensibilisation à la CIDE touchant 6000 enfants et 2000 adultes en 2023 et d'engagement citoyen avec plus de 200 adhérents.

COORDONNÉES :
5, rue Delacroix - 31000 TOULOUSE
06 76 34 56 55 - Mail : odile.laurent-mallet@unicef.fr
Site internet : www.unicef.fr

Expo 13-18, questions de justice

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Un espace de 60 m² est à prévoir. Pour le montage et le démontage de l'exposition, un agent technique de l'établissement scolaire pourra être sollicité afin de venir en appui de l'agent technique de la PJJ.

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

Département

L'exposition 13/18 Questions de justice, est une exposition interactive, permettant d'apporter des réponses claires aux élèves des collèges sur la loi et le système judiciaire à partir de textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs. De manière générale, elle permet aux élèves de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'institution judicaire en matière civile et pénale, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs et d'être informés des conséquences liées à la commission des infractions. Elle aborde la question du harcèlement avec un volet prévention et intègre le volet du traitement judiciaire de cette infraction.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Il s'agit de traiter le sujet sous l'angle de la prévention, d'aborder la question du traitement judiciaire de cette infraction et de réfléchir autour de la notion de victime et des préjudices subis par celle-ci.

Développer les compétences psychosociales des élèves
La connaissance du droit, des normes, ainsi que des droits mais aussi des devoirs de chaque citoyen, plus particulièrement à la période de la minorité, permet d'outiller les jeunes sur leurs postures, leurs comportements, leur esprit critique etc.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Il est impératif que l'action s'inscrive dans un programme pédagogique scolaire. Des échanges sur les besoins, les attentes et les points sur lesquels il est important d'insister sont organisés en amont avec les enseignants. Une rencontre est prévue à cet effet.

DÉROULÉ :

L'animation de l'exposition est assurée par des professionnels de la PJJ. Le déroulement est prévu en deux parties.

La première partie didactique permet d'aborder les 10 panneaux illustrant des thèmes relatifs aux droits et aux devoirs. Il s'agit à ce stade d'ouvrir les échanges, d'apporter des connaissances et de susciter le débat.

La deuxième partie également intéractive implique davantage les élèves. Ces derniers sont invités à choisir des fiches décrivant des situations sur lesquelles le groupe doit réflechir.

Toute l'intervention permet une interaction avec les jeunes leur laissant la possibilité d'utiliser l'exposition pour lancer les débats sur des questionnements les préoccupants.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

PROPOSÉ PAR :

DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

La PJJ est une administration du ministère de la justice qui a vocation à accompagner les mineurs sous-main de justice. Elle observe, évalue leurs situations et propose des axes d'intervention en fonction de leurs besoins. Les professionnels de la PJJ assurent la mise en œuvre de leur suivi judiciaire et ont un rôle d'aide à la décision du magistrat.

COORDONNÉES :

805, voie l'Occitane - CS 87698 - 31676 LABEGE CEDEX
05 82 74 14 89- 06 22 10 89 86 - Mail : christelle.theodose@justice.fr ; dtpjj-toulouse@justice.fr - Site internet : www.justice.gouv.fr

Carton jaune !

L'objectif du projet est d'accompagner les jeunes dans la réflexion qu'ils entretiennent avec les autres. Il permet l'échange et la réflexion de façon collective et individuelle sur des situations réelles et concrètes de harcèlement scolaire.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Outil de prévention et d'éducation dédié à transmettre de l'information théorique et pratique. Il permet aux jeunes d'identifier et de comprendre les mécanismes sous-jacents au harcèlement.

Développer les compétences psychosociales des élèves
L'intervention vise la mise en réflexion sur soi et son comportement dans le lien aux autres. L'espace sécurisé de l'intervention permet d'aborder des questions de droits en rendant les jeunes acteurs-responsables dans leurs interactions aux autres.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Un entretien préalable avec l'établissement est requis pour collecter les informations internes et planifier le déroulé de l'intervention. Après l'intervention, un retour est proposé pour d'éventuels besoins d'élèves ou difficultés repérées dans le groupe.

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :
Séance d'1h en demi-classe

BESOINS :
Salle de classe, tableau blanc, feutres, tables amovibles
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Toulouse Métropole - Muretain

DÉROULÉ :

La classe est divisée en 2 groupes de 15 jeunes sur 2h d'intervention.
1er groupe sur 1 heure + 2e groupe sur la deuxième heure.

Déroulé par groupe sur 1h d'intervention :
1) Les élèves remplissent un questionnaire anonyme de positionnement
2) Brainstomring autour de la notion de harcèlement
3) Animation autour de l'outil «Carton Jaune!» : Les jeunes identifient et classent des situations concrètes en lien avec leur relation aux autres. Les discussions sont encadrées et guidées par l'intervenante qui accompagne la reflexion et les échanges des élèves et apporte des informations objectives.
4) Distribution aux élèves d'un support ressource
5) Distribution d'un questionnaire de positionnement et d'évaluation de l'intervention.

PROPOSÉ PAR :

DU COTÉ DES FEMMES DE HAUTE GARONNE

Accueil de jour et hébergement pour femmes victimes de violences, prévention des comportements sexistes auprès des jeunes, formation des professionnel-le-s, sensibilisation du Grand public. Territoire d'action : sud toulousain et muretain

COORDONNÉES :

8, rue Jean Jaurès - 31600 MURET
07 66 21 47 97 - Mail : egalitee@ducotedesfemmes31.fr
Site internet : www.ducotedesfemmes31.fr

Stop la violence !!!

Sensibilisation des collégiens et des équipes éducatives à la thématique du harcèlement en s'adressant aux victimes, aux acteurs et principalement aux témoins de la violence.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objectifs : permettre aux élèves d'agir sur la violence entre pairs, un des facteurs majeurs du décrochage scolaire et prendre conscience qu'il existe des moyens pour agir ou réagir à différentes situations de violence.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Ce projet sensibilise les élèves aux phénomènes de harcélement et permet le débloquage de la parole des victimes, acteurs et témoins des actes de violence. Il les aide à repérer les savoirs, savoir-faire et savoir-être relationnels à mobiliser.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Les séances sont travaillées en amont avec les enseignants afin d'adapter le déroulé à leurs attentes et besoins, notamment sur les temps d'analyse et d'expression relatifs aux 4 thématiques afin de faire le lien avec leurs cours et disciplines.

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
4 séances d'1h30

BESOINS :
Une salle modulable permettant d'accueillir le groupe classe et de faire des travaux de groupes. Connexion internet et vidéoprojecteur ou une salle informatique pour travailler en groupes restreints.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

La construction pédagogique des séances se structure selon la même logique pour les 4 séances : temps d'émergence des représentations sur le thème, vidéo introductive puis démarrage de l'enquête et sélection des indices, tenue du carnet d'enquête et analyse des indices, résolution de l'enquête, analyse collective du témoignage de la victime, échanges autour des bonnes conduties pour agir, représentation de ressources et de dispositifs existants , bilan.

Séance 1 : LA RUMEUR : la séance permet de comprendre les effets de la rumeur et les signes du cyberharcèlement pou rapprendre à y mettre fin. Elle aborde également la question de l'usage des réseaux sociaux.

Séance 2 : LA DISCRIMINATION : elle permet de sensibiliser à la discrimination et au harcèlement et d'identifier les solutions pour y mettre fin. Elle aborde les questions d'effet de groupe et de la différence.

Séance 3 : LE RACKET : Elle traite des phénomènes de racket, des violences scolaires et de l'isolement des victimes qu'elles provoquent. Elle aborde les questions d'empathie, de confiance de l'élève en l'adulte.

Séance 4 : LES CONTENUS INTIMES : elle permet de sensibiliser à l'intimité, au consentement et de repérer les signes du harcèlement. Elle aborde les dimensions de la vie privée de la protections des données.

PROPOSÉ PAR :

FRANCAS DE HAUTE GARONNE

À l'échelle du département de la Haute-Garonne : animation de réseaux de professionnels, bénévoles et volontaires ; gestion de structures d'accueil éducatif ; ingénierie pédagogique ; formation des bénévoles et des professionnels ; accompagnement des politiques publiques d'éducation.

COORDONNÉES :

4, rue Théron de Montaugé - 31200 TOULOUSE
06 70 68 14 31 - Mail : directionfrancas31@francas31.org
Site internet : www.francas31.fr

Harcèlement, cyberharcèlement et cyber-citoyenneté

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 2h

BESOINS :
Une salle de classe équipée d'un projecteur vidéo.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

Intervention de 2 heures par classe, avec une équipe de 2 bénévoles du GREP. Démarche très interactive avec une implication des élèves dans des études de cas concrets.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Durant l'intervention, les jeunes participent (répondent, reformulent, sont mis en situation, ...), les intervenants, rompus à la technique du débat, recentrent le dialogue sur le harcèlement.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les collégiens sont amenés à prendre la parole et à exposer leurs analyses des cas concrets devant la classe, renforçant ainsi leurs expériences collectives.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
La préparation se fait principalement avec le représentant du collège (CPE ou autre) de façon à intégrer l'intervention dans l'agenda de l'établissement.

DÉROULÉ :
1 séance de 2h. La classe est organisée par petits groupes mixtes. Ils élaborent sur des supports vidéo, quiz, mots-clés, affiches…, des saynètes leur permettant de s'exprimer et de réagir aux situations de harcèlement.

Les interventions s'inscrivent dans la démarche d'adaptation aux besoins éducatifs particuliers, en classes SEGPA, ULIS et allophones (UPE2A).

PROPOSÉ PAR :

GREP - GROUPEMENT DE RECHERCHE POUR L'EDUCATION ET LA PROSPECTIVE
Fort de ses 40 saisons, le GREP MP contribue à la qualité du débat citoyen à travers ses différentes activités. Avec 40 évènements sur la région, l'audience cumulée varie entre 2000 et 4000 participants. Un recueil de ses conférences-débats est intégralement retranscrit par ses bénévoles. Le GREP intervient dans le PLC depuis 2016.

COORDONNÉES :
1, avenue Camille Flammarion - 31500 TOULOUSE
06 15 24 24 13 - Mail : plc31@grep-mp.org
Site internet : www.grep-mp.org

Prévention de toutes les formes de maltraitance, harcèlement et cyberharcèlement

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
2 séances de 1h

BESOINS :
Vidéoprojecteur et écran.
Connexion internet.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

Les objectifs sont de prévenir la maltraitance, le harcèlement et cyberharcèlement. Des juristes et psychologues expliquent le harcèlement, transmettent des consignes de protection et permettent d'identifier les personnes et lieux ressources.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Utilisation de vidéos, de flyers sur le harcèlement. Informations juridiques et psychologiques. Mise en situation de harcèlement des élèves. Prise de conscience et débats.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Le respect des différences et l'apport de ces dernières sont mis en valeur. Les élèves portent un regard bienveillant sur l'autre : ils acquièrent de nouvelles compétences psychosociales. Le climat scolaire s'améliore avec bienveillance.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
La réunion pédagogique préalable sera réalisée sur le temps périscolaire. Elle est tenue avec les membres de l'équipe enseignante. Cette réunion permettra de préparer les séances, de définir les objectifs, moyens et les dates d'intervention.

DÉROULÉ :

Deux séances de 1h, à 7 ou 15 jours d'intervalle, animées par un duo juriste/psychologue.

Séance 1 : Explication du harcèlement, cyberharcèlement, acteurs (victime, agresseurs, témoins). Distinction entre harcèlement/chamaillerie, d'où le harcèlement provient.

Séance 2 : Explication des conséquences psychologiques, information sur les droits et devoirs des enfants.

Réponses aux questions : comment aider un camarade, quel adulte ressource solliciter...

Les élèves pourront se projeter dans une situation de harcèlement, adopter le comportement adéquat. Utilisation de vidéos, brainstorming.

PROPOSÉ PAR :

L'ENFANT BLEU-ENFANCE MALTRAITÉE- OCCITANIE

L'enfant bleu Occitanie combat toutes les formes de maltraitance, incluant le harcèlement et le cyberharcèlement dont les enfants peuvent être victimes sur toute la région. Juristes et psychologues interviennent pour l'écoute, l'accompagnement des victimes, la prévention et la formation des professionnels.

COORDONNÉES :

18, avenue des Mazades - 31200 TOULOUSE
05 61 53 21 10 - Mail : lenfantbleutoulouse@wanadoo.fr
Site internet : lenfantbleutoulouse.fr

Images et réseaux sociaux 1#

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

Salle adaptée aux échanges et au travail en petit groupe. Vidéo projecteur.

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

Département

Identifier l'usage des réseaux sociaux de la classe et discuter des différents mécanismes liés à la diffusion de l'information et aux règles qui régissent ces espaces pour ensuite les transposer avec ce qui se déroule dans le collège. Pourquoi les rumeurs circulent ? Interagir c'est accepter ?

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire, objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves . Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Afin de permettre aux élèves de comprendre les mécanismes à l'oeuvre dans l'usage des réseaux sociaux, l'intervenant organisera la séance autour des approches suivantes :

- Historique sur l'évolution de l'image (presse écrite, télévision, internet et les réseaux sociaux), prise de conscience par les élèves que la société est une société de l'image,
- Projection d'une série d'images : réaction et interprétation des élèves,
- Explication sur les images «détournées» de leur contexte, précaution à prendre pour l'utilisation des images, l'impact. Comment identifier une image détournée?

Ces axes de réflexion feront émerger les problématiques liées au harcèlement scolaire.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 01

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Images et réseaux sociaux #2

Au-delà de la théorie, allier savoirs et pratique, découvrir les outils et les codes pour bien appréhender les rues numériques. Découvrir l'envers du décor, comprendre les réseaux et prendre du recul. S'orienter dans ce monde aux multiples facettes. Ne plus entrer dans le piège des complots numériques et de l'obscurantisme.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 1h30

BESOINS :
Salle adaptée aux échanges en grand groupe, vidéo projecteur et PC avec code d'accès et Wifi
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Cette intervention est la suite logique de la version #1. A l'instar d'un passeport ou d'un livre : «le guide du jeune citoyen numérique», les élèves participeront à un quizz ludique qui les plongera dans les rues numériques.

Armés de leurs tablettes, ils vont devoir déjouer les embûches du quotidien et prendre les bonnes décisions afin de se garantir un usage à la hauteur de leurs attentes et de leurs envies.

Les élèves vont découvrir les ressources numériques et les outils nécessaires pour ne pas tomber dans certains pièges courants du Net.

Plutôt que d'interdire ces pratiques, l'éducation aux médias est un outil d'émancipation pour permettre aux élèves de construire leur citoyenneté numérique avec les droits et les devoirs qui leur incombent.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 02

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Le piège du harcèlement

Après la diffusion du court-métrage «Fais Passer» récompensé par l'Education Nationale, les élèves seront amenés à réagir et à débattre de la question du harcèlement, des conséquences et du rôle que chacun peut jouer.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 1h

BESOINS :
1 salle adaptées avec vidéo projecteur
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Après une présentation du projet «Fais Passer» (court-métrage entièrement écrit et réalisé par et avec des jeunes) et sa diffusion, les élèves pourront réagir et donner leurs points de vue.

Des questions préparées en amont serviront à relancer les débats, à amener les jeunes à imaginer une suite de ce court-métrage et à identifier les remparts contre le harcèlement.

Au fur et à mesure des échanges, les intervenants feront le lien entre les propos des collégiens et les situations de harcèlement. Un parallèle est aussi fait avec la solidarité et le vivre ensemble qui sont des moyens de lutter contre les discriminations et le harcèlement.

Les jeunes peuvent se confronter à leurs propres vécus, leurs propres décisions. Le débat, la prise de position, le développement de l'esprit critique et l'empathie sont au coeur de cette intervention.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 03

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Emp@thie, change ton point de vue

Aujourd'hui, le cyberharcèlement est prégnant dans la vie des jeunes, à l'école, à la maison, derrière les écrans ! L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux codes du numérique, de leur permettre de devenir les citoyens numériques de demain en maîtrisant les outils, et de les mettre au cœur d'une situation de harcèlement, en tant qu'acteurs à part entière, afin de leur prouver qu'ils sont concernés par le harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 1h30

BESOINS :
Salle adaptée avec vidéo projecteur et sono
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Jeu narratif sous forme d'application de messagerie instantanée. Dans la peau du nouvel élève, il devra échanger des messages avec sa classe virtuelle afin, à travers ses choix, de créer des liens et relations.

Le joueur sera alors confronté à des situations de cyber-harcèlement et sera jugé par l'algorithme sur ses réactions. L'objectif du jeu est d'être un simulateur de classe, afin de recréer des situations qui existent réellement.

Durant tout le jeu, l'application de messages virtuels sera un lieu de harcèlement envers une jeune fille. Les joueurs pourront donc choisir d'intervenir, de ne pas intervenir, ou encore eux-mêmes d'harceler à travers leurs réponses.

L'algorithme calcule en fonction des réponses choisies un «niveau de harcèlement» menant à différentes conclusions.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 04

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Persona

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h
Temps d'installation 1h

BESOINS :

2 salles voisines avec vidéo projecteur et sono

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

Département

Aujourd'hui, le cyberharcèlement est prégnant dans la vie des jeunes, à l'école, à la maison, derrière les écrans ! L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux codes du numérique, de leur permettre de devenir les citoyens numériques de demain en maîtrisant les outils et de les mettre au cœur d'une situation de harcèlement, en tant qu'acteurs à part entière, afin de leur prouver qu'ils sont concernés par le harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Deux heures sont consacrées à cette intervention qui traite le harcèlement scolaire de manière immersive et qui propose aux élèves d'apporter concrètement des solutions aux problématiques qu'ils auront rencontées.

PERSONA est un film interactif en réalité virtuelle dans lequel le spectateur est immergé dans le quotidien d'une classe de 3e où les élèves vont apprendre à évoluer socialement en prenant en compte leurs propres changements, à affronter le regard et le jugement des autres sur leurs choix et à affirmer leurs identités propres sans se laisser influencer.

Immergé à 180° au cœur de l'intrigue, le spectateur choisit où porter son regard, devenant ainsi le réalisateur de sa propre expérience. En fonction des personnages qu'il préfère suivre au fil de l'histoire, le spectateur aura une lecture différente des intrigues de celle-ci. L'enjeu étant d'offrir un monde nuancé, complexe et réaliste aux yeux du spectateur.

Ainsi il pourra se forger sa propre opinion et s'identifier au personnage de son choix.

A l'issue du visionnage, qui ne laissera pas les élèves sans réactions, un riche temps d'échanges est organiser pour permettre aux élèves de mettre en mots leurs ressentis, analyser les situations abordées dans le film, et les relier à leur quotidien.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 05

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Initiation Manga

Il s'agit, à travers le dessin manga, de proposer aux élèves de s'exprimer sur le sujet en toute liberté. Sur le plan graphique, le dessin manga est expliqué et accompagné par des techniques de dessin de manière à ce que chaque élève ait les clés pour arriver facilement à faire un dessin. L'intervenant est là pour aider sur le plan technique et proposer une façon de traduire son sentiment ou son propos sur le papier (ex. dessiner dans une case un portrait et ajouter une bulle pour la parole. C'est à l'élève de décider du texte qui accompagne son dessin=image engagée).

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves . Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 1h

BESOINS :
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Toulouse et environ proche

DÉROULÉ :

Dessiner pour témoigner, réfléchir, dénoncer ou tout simplement se libérer, voilà l'objectif de cette proposition artistique.

En début d'intervention, l'intervenant rappelle les règles du vivre-ensemble, du respect, de l'entraide et de toutes ces valeurs laïques qui permettent aux élèves de bien vivre ensemble au sein de leur collège et donc de bien vivre leur scolarité. L'intervenant donne également des références de mangas traitant du sujet et adaptés à l'âge des collégiens afin qu'ils réfléchissent par eux-mêmes sur le harcèlement scolaire.

Il leur parle de leurs supers-héros et de la manière dont ils combattent les méchants dans les mangas. Comment fait Naruto pour combattre une injustice ? Comment ferait Luffy dans One Piece pour lutter contre ceux qui lui cherchent des noises ?

1 - Rappeler les valeurs de la laïcité comme le vivre-ensemble, le partage, l'écoute, la tolérance pour lutter contre le harcèlement scolaire.

2 - Donner aux élèves un numéro gratuit et anonyme pour libérer la parole : le 3018.

3 - Donner des références de mangas traitant du sujet du harcèlement scolaire pour y trouver des solutions.

4 - Dessiner pour témoigner.

5 - Expliquer les techniques de dessin manga et proposer aux enseignants d'exposer les dessins réalisés lors de l'intervention.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 06

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Photo langage sur le harcèlement

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 2h

BESOINS :
2 salles voisines
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

Le photolangage est un outil qui utilise des images sélectionnées pour stimuler la discussion et l'expression personnelle au sein de groupes, facilitant ainsi l'exploration et le partage d'émotions, de réflexions et de vécus.Favoriser le développement de l'empathie : encourager la compréhension et l'association des émotions spécifiques vécues par chaque acteur impliqué dans le harcèlement.
Initier à l'utilisation du photolangage : introduire le photolangage comme méthode efficace pour exprimer et communiquer sur les émotions.
Encourager la participation active : impliquer les participants dans la création d'un photolangage personnalisé, visant à promouvoir la prise de conscience et la lutte contre le harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Cette intervention a pour objectif de sensibiliser les jeunes au phénomène du harcèlement, en mettant l'accent sur la compréhension, l'empathie et l'expression créative.

La session débute par une définition du harcèlement pour identifier et comprendre les différents rôles impliqués ainsi que les émotions qui peuvent y être associées.

Présentation ensuite du photolangage et réalisation d'un photolangage pour leur établissement. L'objectif est de créer ensemble un photolangage qui pourra être utilisé ensuite par l'établissement.

Les participants sont «responsables» de la création d'un outil qui nécessite de prendre des photos plus «interprétables» que «descriptives».

Pas de slogan, ce sont les émotions qui doivent parler.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 07

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Stream ton engagement contre le harcèlement

Définir le harcèlement et l'aborder à travers une émission télévisée.
Se plonger dans la technique audiovisuelle et le pouvoir de l'image.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 2h

BESOINS :
Salle adaptée avec vidéo projecteur et sono
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Cette séance de deux heures sera organisée autour d'un plateau TV (régie, caméra, lumières), qui sera le support de discussion sur le harcèlement scolaire.

Cette méthode favorisera la prise de parole et l'estime de soi.Plusieurs pistes complémentaires s'offrent aux élèves:
- Comprendre les phases de construction d'une émission télévisée et toucher du doigt le monde des médias
- Prendre la parole devant le groupe et devant une caméra
- Organiser ses idées et en débattre collectivement.

Devant ou derrière les caméras, les participants prendront part à des discussions nourries : la parole est ouverte et libérée. Le but est d'identifier ce qu'ils connaissent déjà ou ce qu'ils pensent des différents sujets liés au harcèlement.

Une réflexion est menée tout au long de l'intervention pour trouver ensemble des pistes pour lutter contre le harcèlement.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 08

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Clap STOP Harcèlement

Réaliser avec les élèves un très court métrage sur la thématique du harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves. Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
1h et une journée de 7h

BESOINS :
Accès aux intérieurs et aux extérieurs du collège
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Réaliser avec les élèves un très court métrage : scénario, dialogues, mise en en scène et réalisation sur la thématique du harcèlement.

Accompagnés par l'intervenant, les élèves imagineront leur court-métrage où chacun pourra trouver sa place parmi les différents rôles et tâches à investir lors de ce petit tournage.

Un travail préparatoire avec l'enseignant permettra de cibler l'angle du traitement de la thématique : la lutte contre le harcèlement scolaire.

L'intervenant accompagnera la classe par petits groupes pour favoriser la réflexion, la participation et la créativité de tous.

Séance 1 : présentation du projet aux élèves et du déroulement de la séance 2 (tournage). Les élèves vont choisir ensemble un format (vlog, journal TV, fiction...) et un prémice de scénario. Le travail de préparation sera poursuivi en se répartissant les tâches et les missions. Un lien étroit est nécessaire entre notre coordinateur des projets, l'intervenant et l'enseignant.

Séance 2 : tournage des différentes séquences avec les collégiens où chacun aura sa place : acteurs, figurants, techniciens, logistique, script, photos, etc.

Le montage sera réalisé a posteriori par l'intervenant, accompagné si possible par l'enseignant.

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 09

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Photo Lutte contre le Harcèlement

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
2 séances de 2h

BESOINS :
Une grande salle
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

Réaliser une campagne de communication photographique sur la prévention des risques liés au harcèlement.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Objet central de nos interventions

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les intervenants s'attachent à faciliter la parole de chacun et à mobiliser les émotions, les savoirs et les compétences de tous.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Lors du premier contact téléphonique avec l'enseignant, l'objectif de la séance est affiné en fonction de ses attentes et des demandes des élèves . Accompagnement éducatif post intervention (ressources diverses).

DÉROULÉ :

Travailler sur une campagne de publicité basée sur la prévention des risques liés au harcèlement. Démarche qui consiste à faire prendre le recul et le temps nécessaire à l'observation et à l'analyse de flux d'informations pour ensuite les ouvrir à la création d'une exposition photographique collective et forte de sens.

Un seul enjeu : une sensibilisation forte est la compréhension des mécanismes qui conduisent à ces comportements afin de les éviter.

Séance 1 :
- les élèves travailleront autour de la définition du harcèlement, afni que tous aient, à ce sujet, un langage commun. Des thématiques pour traiter ce sujet pourront émerger.
- les intervenants présentent une série d'affiches (visuels, photographies) proposant aux élèves des techniques d'analyse d'images (valeur de plan, composition de l'image, focus...)
- les élèves préparent ensuite leur séance photo à partir de qu'ils auront découvert précedemment

Séance 2 :
- préparation et mise en scène des photos dans le studio qui aura été installé par les intervenants
- shooting photo par et avec les élèves

PROPOSÉ PAR :

LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD - 10

LECGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de la formation volontaire et professionnelle, de l'éducation, des loisirs Petite Enfance, Enfance et jeunesse, du social et de la culture. 2800 salariés / 300 collectivités partenaires.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
06 98 99 64 02 - Mail : responsable-projetsinnovants@lecgs.org
Site internet : www.lecgs.org

Non au harcèlement

A l'aide d'un jeu de l'oie (référencé dans le dispositif pHAre), adapté au cycle, il s'agit de sensibiliser les élèves aux risques engendrés par le harcèlement et les faire réagir face à ces violences, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Par échanges et apports complémentaires.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Au travers des échanges. Développement du sentiment d'empathie.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Prise de contact avec le référents de l'action (souvent référent phare) pour s'assurer de la situation du climat de chaque classe. Adapter ponctuellement les apports.

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
Toutes les classes d'un niveau

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance d'1h par classe

BESOINS :
Une salle avec ordinateur avec port USB, vidéoprojecteur et enceinte. Accès internet. Logiciel permettant la lecture d'un fichier pptx.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Séance : jeu de l'oie (référencé dans le dispositif pHAre)
- Cette séance doit permettre aux personnels de l'établissement de soutenir leur action avec l'intervention d'une personne extérieure à l'école.

PROPOSÉ PAR :

MAE SOLIDARITE 31
Partenaire du ministère de l'Education Nationale dans le cadre dispositif phare. Financement du prix Non Au Harcèlement. Implication en informations et formations dans les établissements de la Haute Garonne.

COORDONNÉES :

55, rue Bayard - 31000 TOULOUSE
06 87 23 28 92 - Mail : dmae31@mae.fr

Questions d'ados : Harcèlement et enjeux relationnels

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
0,5

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 2h30 (dont 30 minutes d'accueil)

BESOINS :
Le transport des élèves jusqu'à la Maison des Adolescents est à la charge du collège. Réservation directement auprès de la MDA, sous réserve de disponibilité.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

Thématique du harcèlement : sensibiliser et donner un éclairage aux jeunes pour repérer et prévenir les différentes formes de harcèlement, mobiliser les ressources, donner un éclairage juridique et pénal. L'intervention se déroule à la MDA - Maison des Adolescents.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Contact préalable avec l'établissement pour présentation de l'atelier et recueil des attentes.

DÉROULÉ :

L'atelier est animé par une psychologue.

Sensibiliser les jeunes sur les processus présents dans une situation de harcèlement ; expliquer la responsabilité pénale du mineur et du majeur et la législation relative au harcèlement par rapport à la justice des mineurs (et des majeurs) ; donner un éclairage pour repérer et prévenir les différentes formes de violences et mobiliser les ressources et les solutions pour les auteurs, les victimes et les témoins.

Travail en groupe de 15 jeunes.

Programmation annuelle de novembre 2025 à mai 2026.

PROPOSÉ PAR :

MDA - MAISON DES ADOLESCENTS

Lieu d'évaluation et d'écoute pour les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels du secteur de la jeunesse. L'accueil est individuel ou familial, gratuit, l'anonymat peut être demandé. Premier contact par téléphone, accueil sans rendez-vous le mercredi après-midi. La MDA organise également des ateliers et des rencontres collectives thématiques à destination des jeunes, des parents et des professionnels (sur inscription).

COORDONNÉES :

16 rue Riquet - 31000 TOULOUSE
05 34 46 37 64 - Mail : maisondesadolescents31@cd31.fr
Site internet :
haute-garonne.fr/service/la-maison-departementale-des-adolescents-mda

Cyber-harcèlement : Les ados et les réseaux sociaux

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire

DURÉE :
Séance de 1h

BESOINS :
Ordinateur/vidéo projecteur/ enceintes hifi/salle pouvant être réaménagée. Réservation auprès de la Maison départementale des Adolescents et ne sera acceptée que sous réserve des disponibilités.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

L'objectif principal est de permettre aux jeunes de s'exprimer librement grâce à différents outils de communication : brainstorming, power point, photo langage, vidéos. L'intervention est systématiquement adaptée aux besoins repérés par l'établissement. Avant toute information, un échange préalable est nécessaire pour ajuster l'intervention. Après l'intervention, un retour systématique est fait avec les professionnels de l'établissement. La durée de la séance peut être ajustée en fonction des besoins.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Favoriser l'expression de chaque jeune, l'écoute, prendre en compte leurs besoins et repérer ceux des autres. Développer leur pensée critique.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Rendez vous en amont de l'intervention avec l'équipe pédagogique

DÉROULÉ :
Division possible de la classe en 2 groupes afin d'encourager les élèves à débattre, à réfléchir sur la thématique proposée.
Intervention à construire avec l'établissement scolaire.

PROPOSÉ PAR :

MDA - MAISON DES ADOLESCENTS
Lieu d'évaluation et d'écoute pour les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels du secteur de la jeunesse. L'accueil est individuel ou familial, gratuit, l'anonymat peut être demandé. Premier contact par téléphone, accueil sans rendez-vous le mercredi après-midi. La MDA organise également des ateliers et des rencontres collectives thématiques à destination des jeunes, des parents et des professionnels (sur inscription).

COORDONNÉES :
16 rue Riquet - 31000 TOULOUSE
05 34 46 37 64 - Mail : maisondesadolescents31@cd31.fr
Site internet :
haute-garonne.fr/service/la-maison-departementale-des-adolescents-mda

Le jeu, un outil de communication

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances d'1h

BESOINS :

Ordinateur, vidéo projecteur, salle où il est possible de déplacer le mobilier pour faire des sous-groupes (même salle par demi-journée d'intervention) Réservation auprès de la Maison des adolescents.

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

Département

L'objectif principal est de permettre aux jeunes de se questionner sur les interactions sociales en utilisant le jeu comme outil de mediation. Sensibiliser pour prévenir , repérer et agir face aux violences notamment scolaires. A partir de jeux : «Takattk à la récré»,»Loup garou,»Ripost». Les élèves vont jouer en s'imissant dans des situations de harcèlement , de violence (témoin,auteur victime) et trouver leurs solutions. Favoriser l'expression du groupe, la solidarité, l'empathie...

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
L'objectif est de favoriser une prise de conscience sur l'impact des interactions positives comme negatives, de repérer ce que l'on ressent en tant qu'individu, de favoriser l'expression, de reperer ce qui revêt du harcelement. Par le biais des jeux, développer des strategies de défense pour agir, et oser s'affirmer en sollicitant la solidarité entre pairs et solliciter de l'aide notamment par l'intermediaire des dispositifs existants dans le collège.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Favoriser l'expression de chaque jeune, l'écoute, prendre en compte leurs besoins et repérer ceux des autres. Développer leur pensée critique.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Préparation en amont de l'intervention en lien avec le collége, échange sur chaque groupe classe sur l'ambiance, le climat scolaire de l'établissement, et ajustement de l'intervention en fonction des besoins.

DÉROULÉ :

Pour un même groupe intervention de 1 à 2 heures sur plusieurs séquences.

Séquence 1 : Expression brève des différences dans leur groupe classe et leur établissement. A partir de leur vécu, sentiment de sécurité, de bien être ou non, jouer des jeux de rôles par petits sous groupes avec le support des jeux. Mise en situation d'attaques entre élèves et de possibles résolutions positives. Défi pour la seconde séance

Séquence 2 : stratégies d'autodéfense verbales et physiques, affirmation de soi, developper sa capacité de développement, de capacité d'agir avec consentement.

L'action s'adresse à un groupe classe, à des ambassadeurs.

Des ponts sont faits en lien avec le cadre légal et les dispositifs existants dans l'établissement.

PROPOSÉ PAR :

MDA - MAISON DES ADOLESCENTS

Lieu d'évaluation et d'écoute pour les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels du secteur de la jeunesse. L'accueil est individuel ou familial, gratuit, l'anonymat peut être demandé. Premier contact par téléphone, accueil sans rendez-vous le mercredi après-midi. La MDA organise également des ateliers et des rencontres collectives thématiques à destination des jeunes, des parents et des professionnels (sur inscription).

COORDONNÉES :

16 rue Riquet - 31000 TOULOUSE
05 34 46 37 64 - Mail : maisondesadolescents31@cd31.fr
Site internet :
haute-garonne.fr/service/la-maison-departementale-des-adolescents-mda

Procès fictif : une affaire de harcèlement/cyberberharcèlement au collège

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :
1 séance de 2h

BESOINS :
Salle de classe avec mobilier mobile. Vidéo-projecteur et enceintes.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

Un procès fictif sur une affaire au choix : le harcèlement scolaire ou le cyberharcèlement entre élèves. Comprendre : comment, pourquoi, quelles conséquences et ce que dit la loi ? Echanger sur des ressources et outils pour agir

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
En jouant les rôles de victime, auteur, parents, avocats, assesseurs, procureur etc. Les jeunes découvrent et expérimentent les effets du harcèlement et du cyberharcèlement. Les interdits posés par la loi sont clarifiés et les jeunes identifient les moyens d'actions.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Prise de parole. Assertivité. Capacité à exprimer et défendre ses droits. Développement de l'empathie. Justice, égalité devant la loi. Lutte contre toutes les formes de violences. Implication dans des actions de prévention dans le collège.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Entretien téléphonique de préparation en amont de l'intervention pour s'inscrire dans un projet pédagogique. Choix de l'affaire en concertation. Recueil des éléments de contextes si besoin. Adaptations pédagogiques et inclusion.

DÉROULÉ :

La MDEJ utilise des pédagogies participatives, immersives et ludiques. Les intervenants-juristes favorisent l'expression, font appel à leurs contributions pour progresser dans le scénario pédagogique. Les réponses sont co-construites en petits groupes afin de favoriser la participation de tous.

Le choix de l'affaire et la simulation de procès permettent aux jeunes de s'approprier des notions complexes en les expérimentant dans les jeux de rôles.

Une séance :
- Présentation et échanges autour du fonctionnement de la Justice et des lois sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.
- Simulation d'une audience devant un juge des enfants : en jouant les rôles de victime, auteur, parents, avocats, assesseurs procureur etc. les jeunes découvrent et expérimentent comment identifier le harcèlement et cyberharcèlement, ses effets et clarifient les interdits posés par la loi et comment agir.
- Débrief du procès, connaissance des ressources pour agir contre le harcèlement et le cyberharcèlement.

PROPOSÉ PAR :

MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES - 01

Chaque année, les ateliers sur le droit et la citoyenneté, le harcèlement scolaire, les discriminations, la laïcité touchent plus de 1500 jeunes. 800 entretiens sont menés dans le cadre des permanences sur l'accès aux droits des jeunes.80 médiations familiales. 600 professionnels formés ou sensibilisés.

COORDONNÉES :

22-24, rue Monserby - 31500 TOULOUSE
05 61 53 22 63 - Mail : accueil@mdej.org
Site internet : www.droitsetenfants.org

Murder Party : Trouvez le coupable !

Un cluedo immersif créé en partenariat avec le Quai des Savoirs et Toulouse Polar du Sud. Une ado a posté un message sur les réseaux sociaux. Saurez-vous comprendre son mal-être? L'aider à trouver le ou les responsables? Explorer des moyens d'action ?

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Les élèves se questionnent sur le cyberharcèlement et ses conséquences. Ils coconstruiront eux-mêmes l'essentiel du contenu pour une meilleure appropriation, une responsabilisation et une implication dans la prévention auprès de leurs pairs.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Responsabilisation des jeunes. Empathie. Assertivité : capacité à connaitre et défendre leurs droits. Vivre ensemble et solidarité. Les jeunes sont impliqués comme acteurs de prévention : décisions contructives, communication, dynamiques de groupes.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Entretien téléphonique de préparation en amont de l'intervention pour s'inscrire dans un projet pédagogique porté par l'enseignant ou l'établissement. Recueil des éléments de contextes si besoin. Adaptations pédagogiques et inclusion.

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :
1 séance de 2h

BESOINS :
Salle de classe avec mobilier mobile. Vidéo-projecteur et enceintes.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Un cluedo immersif permet une mise en situation et une projection expérientielle qui favorise l'implication, la prise de conscience et la découverte de ce que dit la loi.

Les intervenants-juristes favorisent l'expression, font appel aux contributions des jeunes pour progresser dans le scénario. Les réponses sont co-construites en petits groupes afin de favoriser la participation de tous.

Un outil de ludo-pédagogie très adapté aux jeunes.

Une séance en 1/2 groupe :
- expression des ressentis,
- échanges, analyses, outils, ressources,
- la loi en débat : le cyberharcèlement et ses conséquences pour les victimes et les auteurs.

Les ateliers en 1/2 groupes peuvent se faire en parallèle.

PROPOSÉ PAR :

MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES - 02

Chaque année, les ateliers sur le droit et la citoyenneté, le harcèlement scolaire, les discriminations, la laïcité touchent plus de 1500 jeunes. 800 entretiens sont menés dans le cadre des permanences sur l'accès aux droits des jeunes.80 médiations familiales. 600 professionnels formés ou sensibilisés.

COORDONNÉES :

22-24, rue Monserby - 31500 TOULOUSE
05 61 53 22 63 - Mail : accueil@mdej.org
Site internet : www.droitsetenfants.org

Escape Game : Cyberharcèlement, menez l'enquête !

Cet escape game aborde le cyberharcèlement à travers une procédure pénale qui suit le parcours de l'auteur et de la victime (mineurs). Objectifs : Identifier les cyberviolences et leurs effets, connaître la loi, acquérir des ressources pour agir.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Les élèves se questionneront sur le fonctionnement de la justice et l'application de la loi dans le cadre d'une procédure pénale de cyberharcèlement entre élèves. Ils co-construiront eux-mêmes l'essentiel du contenu pour une meilleure appropriation.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Les jeunes sont impliqués comme acteurs de prévention. Développement de l'empathie et de l'assertivité. Développement de la capacité des jeunes à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Entretien téléphonique de préparation en amont de l'intervention pour s'inscrire dans un projet pédagogique porté par l'enseignant ou l'établissement. Recueil des éléments de contextes si besoin. Adaptations pédagogiques et inclusion.

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
1

QUAND :
Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :
Séance de 2h

BESOINS :
Salles de classe avec mobilier mobile.
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

La MDEJ utilise des pédagogies participatives, immersives et ludiques.

Les intervenants-juristes favorisent l'expression, font appel à leurs contributions pour progresser dans le scénario pédagogique. Les réponses sont co-construites en petits groupes afin de favoriser la participation de tous.

L'escape game est créé spécifiquement par la MDEJ pour que les jeunes s'approprient des notions complexes en les expérimentant.

Séance en 1/2 groupe :
- Présentations et échanges autour du fonctionnement de la Justice et des lois sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.
- Escape Game
- Débrief du jeu et partage de connaissances des ressources pour agir contre le harcèlement et le cyberharcèlement

Les ateliers en 1/2 groupes peuvent se faire en parallèle.

PROPOSÉ PAR :

MDEJ - MAISON DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES - 03

Chaque année, les ateliers sur le droit et la citoyenneté, le harcèlement scolaire, les discriminations, la laïcité touchent plus de 1500 jeunes. 800 entretiens sont menés dans le cadre des permanences sur l'accès aux droits des jeunes.80 médiations familiales. 600 professionnels formés ou sensibilisés.

COORDONNÉES :

22-24, rue Monserby - 31500 TOULOUSE
05 61 53 22 63 - Mail : accueil@mdej.org
Site internet : www.droitsetenfants.org

Harcèlement : Sept ans plus tard

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

1 séance de 2h à 3h - fin janvier

BESOINS :

Salle de classe avec équipement standard (tableau)

Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :

Département

A partir de la lecture du roman «Sept ans plus tard» de JC Tixier, il s'agit de définir la notion de harcèlement, identifier les acteurs (victimes, harceleurs, témoins), les motifs (sphère privée, intime,..) et les conséquences pour tous les acteurs.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
Il s'agira de mettre des mots sur des situations vécues ou observées par les jeunes au cours de leur scolarité, de verbaliser les ressentis de chacun et de les confronter, de montrer que l'espace public doit permettre la coexistence des singularités.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Grâce à l'identification aux personnages du roman, prise de conscience que le harcèlement est un acte répété, dans un groupe où chacun a un rôle : acteur direct ou complice passif. Analyse des responsabilités de chacun et développement de l'empathie.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Echanges (téléphone, courriels) entre l'auteur et les enseignants en amont de l'intervention pour préparer la rencontre, en préciser les objectifs et éventuellement discuter du travail qui sera fait par les élèves avant la rencontre.

DÉROULÉ :

Lecture individuelle de l'ouvrage par les élèves en amont de la rencontre.

Courant novembre, chaque collégien disposera d'un exemplaire de l'ouvrage offert par l'association.

Séance fin janvier : Construction d'un arbre thématique destiné à visualiser la complexité de la situation et à en identifier les enjeux, suivie d'un débat avec l'auteur et entre les élèves.

PROPOSÉ PAR :

TOULOUSE POLARS DU SUD

Depuis 2009, organisation du Festival International des Littératures Policières à Toulouse : entre 40 et 50 auteurs invités, 15 000 visiteurs, plus de 100 animations littéraires en milieu scolaire, médiathèques et librairies dans toute la région Occitanie.

COORDONNÉES :

3, rue Georges Vivent - BP 73657 - 31036 TOULOUSE
06 32 11 54 64 - Mail : seguela.tps31@free.fr
Site internet : www.toulouse-polars-du-sud.com

Jeunes Engagés contre le Harcèlement Scolaire - JECH

Le dispositif vise à prévenir les phénomènes de harcèlement dans les collèges du 31 en proposant des ateliers favorisant le climat scolaire, le vivre ensemble et un comportement citoyen respectueux. Objectifs : Libérer la parole et favoriser l'écoute.

Information, sensibilisation et prévention sur le Harcèlement scolaire
L'objectif est d'inculquer le respect des différences et favoriser l'inclusion et de libérer la parole sur des thématiques de société en abordant des thématiques pouvant amener à des situations de harcèlement. Dans une approche de prévention.

Développer les compétences psychosociales des élèves
Nous traitons le sujet à travers un travail sur le climat scolaire et le développement des compétences psychosociales. Les ateliers favorisent un comportement citoyen dans la vie de tous les jours et apprennent des règles de vivre ensemble.

Préparation de l'intervention avec les enseignants
Des liens et des rendez-vous sont prévus en amont des 1ères interventions des jeunes pour présenter et co-construire le projet avec l'équipe pédagogique et des réunions régulières sont prévues tout au long de l'année pour s'assurer du bon déroulement

NOMBRE DE CLASSE(S) PAR ACTION :
21 collèges pré-sélectionnés

QUAND :
Temps périscolaire

DURÉE :
1 atelier par semaine durant la pause méridienne de novembre à mai

BESOINS :
Une salle où réaliser les ateliers.
Un Vidéoprojecteur et accès internet si possible
Présence de l'enseignant obligatoire pendant toute la durée de l'intervention.

LIEUX :
Département

DÉROULÉ :

Interventions dans 21 collèges pré-selectionnés du département à la pause méridienne de manière hebdomadaire dans chaque collège.

Différents supports utilisés pour aborder les thématiques: cinéma, oeuvres d'art, outils d'animation au débat, atelier d'écriture, musique, affiche de film...

Un projet fil rouge peut aussi être imaginé avec les élèves pour traiter la thématique (exposition, court métrage, jeu, etc).

PROPOSÉ PAR :

UNIS-CITÉ

Notre vocation est d'organiser et promouvoir le service civique des jeunes afin de contribuer à l'émergence d'une société d'individus responsables, solidaires et respectueux des différences. Nous sommes présents sur toute la France et notamment la Haute-Garonne depuis 17 ans.

COORDONNÉES :

114, Bd Déodat de Séverac - 31300 TOULOUSE
07 68 59 08 83 - Mail : lkayser@uniscite.fr

Renseignements
LutteContreHarcelement@cd31.fr
05 34 33 38 92 – 05 34 33 38 93
haute-garonne.fr

Création - Impression CD31/25/06/25533 • N° ISBN 979-10-92065-94-7